PESSAC EN DIRECT

www.mairie-pessac.fr / N°75 - décembre 2009

MEILLEURS VŒUX 2010

VILLE DE Pessac

DOSSIER TRANSPORTS //
Le nouveau réseau Tbc
p.6

CITOYENNETÉ //
Le nouveau Conseil Municipal des Enfants
p.10

CAMPUS //
Pessac, ville ouverte aux étudiants
p.12

SOMMAIRE /

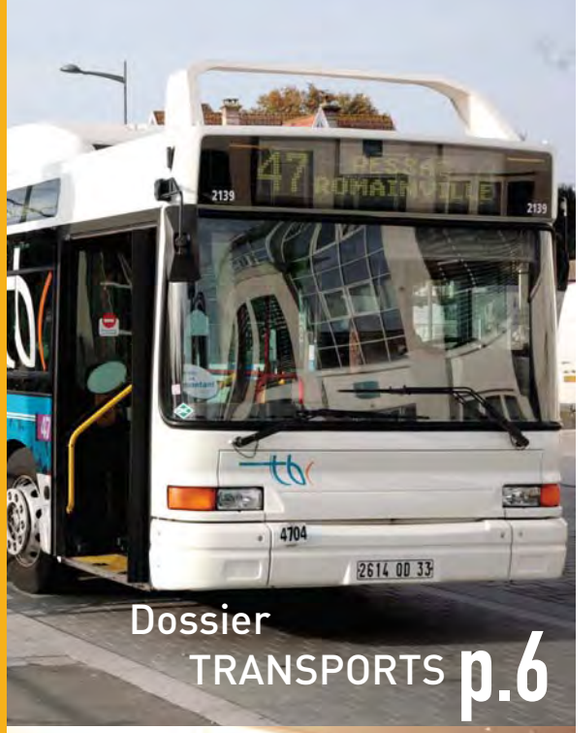

Dossier TRANSPORTS p.6

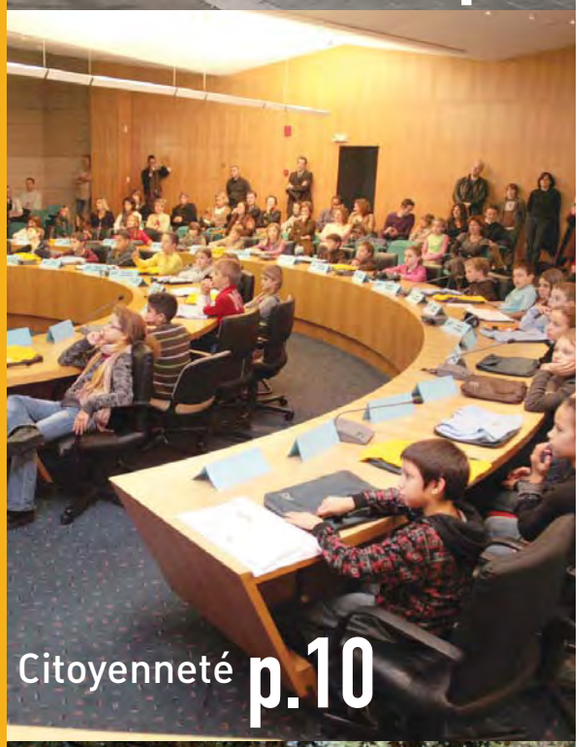

Citoyenneté p.10

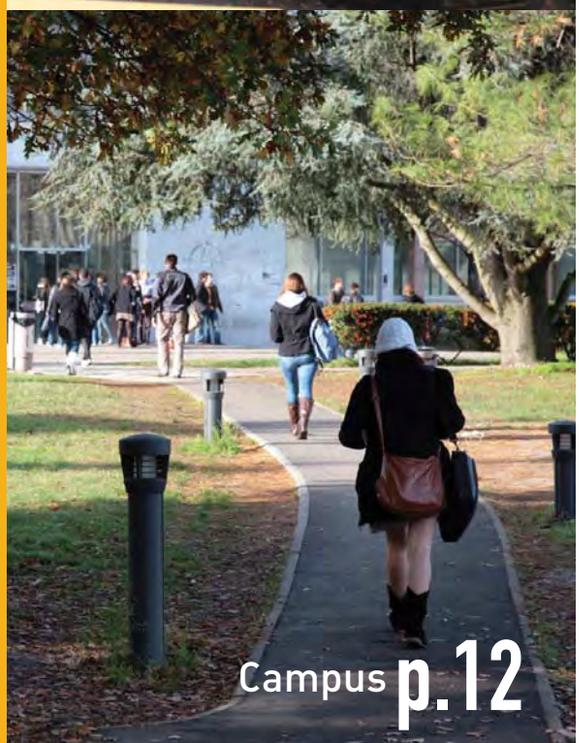

Campus p.12

PESSAC EN DIRECT

www.mairie-pessac.fr / N°75 - décembre 2009

› **RETOUR EN IMAGES /** P. 4

› **ÉDITO /** P. 5

› **DOSSIER TRANSPORTS /** P. 6-9
Dès février 2010, le réseau Tbc fait peau neuve

› **CITOYENNETÉ /** P. 10
Conseil Municipal des Enfants : une école de la citoyenneté

› **DÉVELOPPEMENT DURABLE /** P. 11
Les nouveaux dispositifs du tri sélectif

› **CAMPUS /** P. 12-13
Pessac, ville ouverte aux étudiants

› **CONSEIL MUNICIPAL /** P. 14

› **AGENDA /** P. 15-17
Agenda culturel p.15-16
Agenda sportif p.17

› **EN BREF /** P. 18-20
Côté Quartiers p. 18
Côté Mairie / Communiqués p. 19-20

› **CÔTÉ DÉTENTE /** P. 21

› **EXPRESSION POLITIQUE /** P. 22

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Jacques Benoît

RÉALISATION :
Direction de la Communication
de la Ville de Pessac /
Pascale Groulaud / Aurélie Bonnet
Hôtel de Ville - Place de la Vᵉ République
BP 40096 - 33604 Pessac
Tél. 05 57 02 21 34

RÉDACTION :
Simon Delfaux •
Sébastien Gazeau • Sophie Perez

CONCEPTION / RÉALISATION :
Atelier graphique SB design
www.sbateliergraphique.com

RÉGIE : MMC Régie 05 57 30 02 14

PHOTOS :
Stephan Ferry - Ville de Pessac / Fotolia

IMPRESSION : BLF Impression
rue Ariane - 33185 LE HAILLAN

Ce journal est réalisé sur papier certifié PEFC provenant de forêts gérées durablement sous le N° de chaine de contrôle FCBA/08-00922
Dépôt légal à parution

Prochaine parution : mars 2010

RETOUR EN IMAGES /

1 Stéphane Guillon a déchaîné le public le 6 novembre au Galet

2 Soirée de clôture du 20e Festival International du film d'Histoire, le 15 novembre dernier

3 J.-J. Benoît, Maire de Pessac, et A. Rousset, Président du Conseil Régional Aquitaine, ont inauguré la salle André Nègre à Cap de Bos, le 9 octobre

4 Plus d'une dizaine d'associations pessacaises mobilisées pour la Semaine de la Solidarité Internationale, du 15 au 22 novembre dernier

5 Véritable succès de la première *Nuit Défendue* de Pessac

6 Record battu : plus de 15 000 visiteurs au 12e festival des *Vibrations Urbaines* !

© Alban Gilbert

ÉDITO /

Chères Amies, Chers Amis,

Parce que la Ville de Pessac accorde une attention particulière à ses lecteurs et souhaite avant tout rester proche de leurs attentes, vous tenez aujourd'hui entre vos mains un magazine revu pour un nouveau dynamisme et une lecture facilitée. En effet, après avoir sollicité votre opinion en début d'année et après étude des résultats, nous avons tenu à apporter quelques retouches à votre *Pessac En Direct*.

Au cœur de ce magazine au nouveau look : la citoyenneté, avec l'engagement et la motivation de nos tout jeunes élus réunis au sein du nouveau Conseil Municipal des Enfants. Leurs actions témoignent d'une véritable fraîcheur et de l'envie de mener à bien des projets pour la Ville... Citoyenneté encore avec l'instauration du tri sélectif à Saige, action que je ne pouvais que saluer, tant elle démontre une volonté forte d'agir ensemble pour un avenir durable.

Notre regard s'est également porté sur les étudiants et sur la place du campus à Pessac. Avec "l'Opération Campus", le Campus Universitaire devrait changer de visage dans les années à venir, pour mieux trouver sa place dans la ville.

L'extension du tramway vers l'Alouette ouvre un grand chantier dans la ville pour améliorer fortement nos déplacements. Le nouveau réseau Bus qui se met en place permettra également de donner une nouvelle dimension aux transports, Pessac devenant une véritable ville multimodale (train, tram, bus, vélo...).

> "Je souhaite que l'année 2010 vous apporte joie et chaleur au cœur de vos foyers"

En cette période de fin d'année, nos pensées vont vers ceux qui nous ont quittés en 2009, bien trop tôt et laissant derrière eux des personnes en proie au manque de l'être disparu. Nos pensées se tournent également vers ceux qui affrontent, en ces temps de fête, l'isolement, la misère ou d'autres situations difficiles.

Alors que décembre s'achève à peine, je souhaite que l'année 2010 vous apporte joie et chaleur au cœur de vos foyers. *"Le bonheur, c'est de le chercher"* disait Jules Renard. Pour appréhender 2010 sous les meilleurs auspices, j'aimerais vous inviter toutes et tous à partir à la recherche d'un bonheur durable.

Jean-Jacques Benoît

Le pôle intermodal de Pessac-centre relie le TER à la ligne B du tramway, aux bus, et bientôt aux vélos en libre-service

Dès février 2010, le réseau Tbc fait peau neuve

En septembre 2009, la Communauté Urbaine de Bordeaux a lancé une grande concertation pour présenter le schéma du nouveau réseau de transports unifié et interconnecté. Cette démarche participative a abouti à deux votes du Conseil de CUB. Retour sur un grand projet d'agglomération qui concerne directement les Pessacais, toujours plus nombreux à utiliser les transports en commun.

À l'issue de la concertation initiée en septembre, le Conseil de CUB a procédé à deux votes en novembre dernier : celui du prochain tracé de la phase 3 du tramway - et notamment de la ligne B qui sera prolongée jusqu'à l'Alouette à partir de 2013 -, et celui du nouveau réseau de bus de l'agglomération bordelaise qui sera en service dès février prochain. Conçu pour prendre en compte les nouveaux besoins en mobilité des habitants, les évolutions des rythmes de vies et l'organisation du territoire, ce nouveau réseau comprend également la mise en place de vélos en libre-service (VLS). Un dispositif dont vont pouvoir profiter les habitants de Pessac qui bénéficient également de deux gares TER.

Un enjeu d'agglomération

Qu'il s'agisse de se rendre au travail, de se divertir ou d'aller faire des courses, les déplacements s'effectuent vers la ville principale de l'agglomération, mais aussi de plus en plus de périphérie à périphérie, ou au sein même d'une commune. En clair, nos besoins en déplacements ont évolué et ne sauraient trouver une réponse dans un seul mode de transport. C'est pourquoi le réseau de transports de la CUB conjugue tramway, bus et vélos en libre-service pour proposer une alternative unifiée, crédible et efficace à la voiture. "*Cette vision globale des modes et des besoins de déplacements sur l'ensemble de la CUB est une première. L'objectif est de proposer une offre de transports capable de se substituer à la voiture. Chacun pourra ainsi choisir son mode de transport et s'inscrire dans une démarche de développement durable*", souligne Gérard Dubos, Conseiller municipal et communautaire délégué aux Transports et à la voirie.

> "À partir de 2013, une grande majorité des Pessacais pourra, si elle le veut, se déplacer sans voiture "
> *Jean-Jacques Benoît - Maire de Pessac*

Pessac, ville multimodale 2010

Pessac est la ville du multimodal par excellence : tramway, bus et TER relient déjà la commune à l'ensemble de l'agglomération bordelaise et, de façon plus large, au territoire aquitain. Le pôle intermodal de Pessac-Centre en est une parfaite illustration. "*Le nouveau réseau de bus et la mise à disposition de vélos en libre-service, dès février 2010, vont améliorer de manière significative l'offre de transports publics et rendre la ville encore plus attractive*", explique Jean-Jacques Benoît, Maire de Pessac. "*Et grâce à l'extension de la ligne B du tram jusqu'à l'Alouette, une grande majorité des Pessacais pourra, à partir de 2013, et si elle le veut, se déplacer sans voiture*", ajoute-t-il avec enthousiasme.

L'INTER MODA LITÉ

> TER : Pessac-Bordeaux en 6 minutes !

Il existe deux gares TER à Pessac : Pessac-centre et Alouette-France (et à proximité Cestas-Gazinet). En forte croissance, la fréquentation n'a cessé d'augmenter depuis la mise en place, par le Conseil Régional d'Aquitaine, du cadencement qui garantit **un train toutes les 30 minutes** en période de pointe, et toutes les 60 minutes en période creuse. Tous les TER s'arrêtent à Pessac-Centre et 6 petites minutes suffisent pour effectuer le trajet Pessac-Centre / Bordeaux Saint-Jean. Le pôle intermodal de Pessac-Centre relie le TER à la ligne B du tramway, au réseau de bus et, dès février 2010, aux vélos en libre-service.

> Bus : 2010-2013, un nouveau réseau bien cadencé

Dès février 2010, le réseau de bus, adopté en Conseil de CUB le 27 novembre, fait peau neuve pour répondre aux nouveaux besoins de déplacements des usagers et proposer une alternative plus directe que le tramway sur certains trajets... *(suite pages 8 et 9)*

> Vélos en libre-service : 9 stations à Pessac dès février 2010

L'agglomération de Bordeaux se dote pour la première fois d'un système de vélos en libre-service. Au total, 139 stations seront implantées sur la CUB, dont 9 sur la ville de Pessac... *(suite page 9)*

> Tramway : En 2013, jusqu'à l'Alouette

Le 6 novembre dernier, le Conseil de la CUB a voté la 3e phase du développement du tramway sur l'agglomération, et en particulier le nouveau tracé de la ligne B. Celui-ci reliera la station Bougnard à l'Alouette, en passant par : Arago-La Châtaigneraie, le futur pôle Aquitaine Cap Métiers (à proximité de la zone d'activités Bersol), les CHU Haut-Lévêque et Xavier Arnozan, et la gare Alouette-France (qui devient ainsi un deuxième pôle intermodal). L'enquête publique aura lieu au printemps 2010 avant le commencement des travaux début 2011. La mise en service effective de l'extension de la ligne B est prévue pour fin 2013.
Parallèlement, la CUB engagera durant l'année 2010 une réflexion pour élaborer le SDODM (Schéma Directeur Opérationnel des Déplacements Métropolitains) qui devrait permettre à plus long terme la desserte en tramway de Macédo et le prolongement d'une liaison en transports en commun vers la zone aéroportuaire de Mérignac.

INTERVIEW

LE NOUVEAU RÉSEAU DE BUS EN 5 QUESTIONS

à Gérard Dubos, Conseiller municipal et communautaire délégué aux Transports et à la voirie

Quels sont les objectifs du nouveau réseau de bus ?

Le nouveau réseau de bus répond à deux objectifs : développer le bus comme mode de déplacement alternatif à la voiture, et éviter l'engorgement du tram, notamment sur la ligne B qui génère des problèmes de confort et de régularité. Le tram ne peut pas répondre à tous les besoins ; le bus est loin d'être obsolète, mais il fallait quand même le rendre plus attractif. En terme de fréquentation, nous visons une croissance du nombre de voyageurs de 60 %... C'est une très forte augmentation !

Comment allez-vous rendre ces bus plus attractifs ?

Il faut développer un réseau de bus avec un meilleur niveau de services : augmenter la fréquence des bus, mettre en place un cadencement, proposer des bus plus rapides, plus confortables, mieux connectés aux autres modes de transport.

Parlez-nous du cadencement...

Le nouveau réseau est composé de "Lianes". Ce sont des lignes dites "pénétrantes" qui vont de la périphérie vers le centre de Bordeaux. Le réseau en compte dix sur l'agglomération, dont deux sur Pessac (lianes 4 et 10). La grande nouveauté, c'est que ces lignes sont cadencées avec un bus toutes les 10 minutes, de 7 h à 20 h, pour être en phase avec les trams. Autrement dit, vous n'avez plus à vous préoccuper de l'heure de passage du bus.

Quelles sont les autres nouveautés ?

Les "Corols" sont des liaisons de périphéries à périphéries, dites "circulaires", toutes les 20 à 30 minutes. Ces lignes existaient déjà mais de façon moins pertinente. Il y a aussi les "Citéis", destinées aux déplacements de proximité à l'intérieur d'une commune, toutes les 30 minutes. Et enfin les "Flexo", en contact avec une liane ou un tram. Elles proposent, à des horaires fixes, des itinéraires sur-mesure pour couvrir des zones où une demande existe sans qu'elles puissent être couvertes par une ligne régulière.

À Pessac, qu'est-ce que ça va changer ?

À Pessac, nous sommes très attentifs à la complémentarité des transports. Le réseau de bus doit être ainsi connecté au réseau de tram (ligne B) et de TER à Pessac-Centre et Alouette-France, au campus et à Mérignac-Arlac pour prendre la ligne A du tram vers l'hyper-centre de Bordeaux. Mais surtout, le bus offre parfois une meilleure alternative que le tram ! La liane 4 par exemple, relie l'ouest de Pessac au centre de Bordeaux toutes les 10 minutes et sans correspondance. La liane 10, relie Gradignan à la gare Saint-Jean en passant par le campus. Une aubaine notamment pour les étudiants qui prennent régulièrement le train.

En conclusion...

Les Pessacais ont la chance d'avoir un réseau de transports performant et de qualité. Il faut qu'ils se l'approprient et qu'ils l'utilisent pour qu'on puisse toujours l'améliorer. Quel que soit le motif de son déplacement (travail, études, loisirs, etc), ayons le réflexe transports en commun !

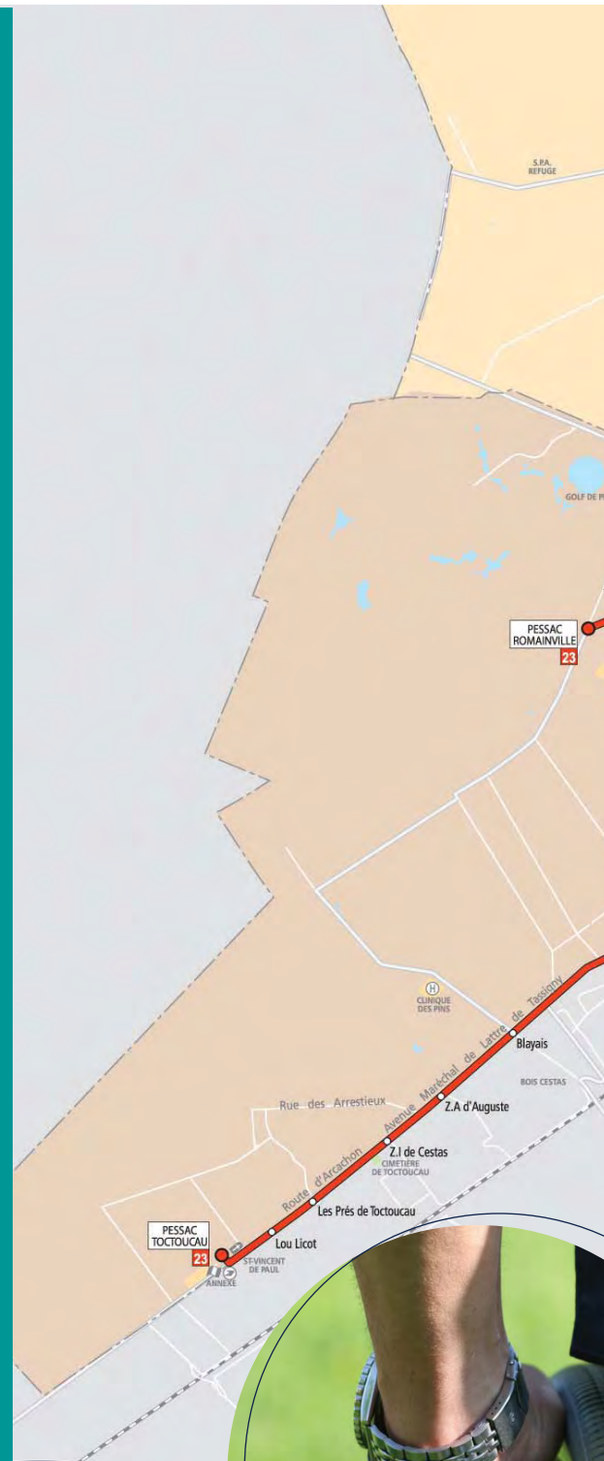

Le nouveau réseau de bus permettra un meilleur niveau de services, y compris pour les personnes à mobilité réduite

DIRECTION DU DOMAINE PUBLIC
05 57 02 20 49 – domaine-public@mairie-pessac.fr

WWW.RESEAUTBC2010.FR

VÉLOS EN LIBRE-SERVICE : DÈS FÉVRIER 2010, 9 STATIONS SUR PESSAC

Sur la nouvelle carte 2010 du réseau Tbc, les vélos en libre-service sont un des maillons de l'intermodalité.

1 545 vélos, dans **139 stations**, sont ainsi proposés à la location sur l'agglomération de Bordeaux. L'occasion de se passer de voiture, et de compléter à vélo les parcours effectués en tram ou en bus, voire en train.

La tarification sera en fonction de l'usage et des zones d'implantation des stations, avec des tarifs préférentiels pour les utilisateurs ou abonnés du réseau Tbc.

Les stations VLS :

- > Parc Cazalet
- > Gare Alouette-France
- > La Châtaigneraie
- > Centre commercial Géant Casino
- > Pôle intermodal Pessac-Centre
- > Compostelle
- > Bougnard *(station tram)*
- > Montaigne-Montesquieu *(station tram)*
- > Doyen Brus *(station tram)*

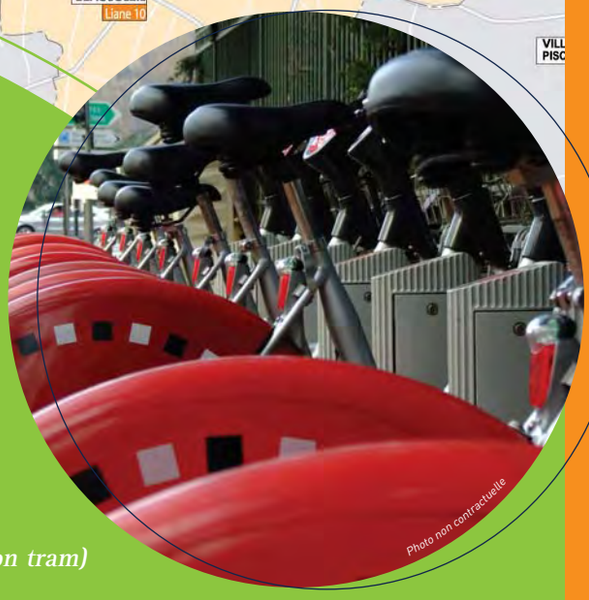
Photo non contractuelle

Conseil Municipal des Enfants : une école de la citoyenneté

Proche du milieu scolaire, encadré par des animateurs spécialement formés, le Conseil Municipal des Enfants permet non seulement un apprentissage de la citoyenneté, mais aussi la réalisation concrète de projets portés par les enfants.

Cérémonie d'investiture des 45 jeunes élus

Élus le 22 octobre à raison de 2 à 4 représentants par école - en CM1, CM2 et CLIS (Classe d'Intégration Scolaire) -, puis investis le 16 novembre dernier, les 45 élus du Conseil Municipal des Enfants de Pessac (CME) se sont mis au travail au seuil de l'hiver. Tout au long de leur mandat d'un an renouvelable, ils tâcheront de mener à bien les projets qu'ils devront définir prochainement dans le cadre des trois commissions qu'ils ont la charge d'animer. Pour ce faire, ils seront cette année encadrés par trois animateurs issus des accueils périscolaires de la Ville, spécialement formés par les Francas de Gironde (Fédération nationale à vocation éducative, sociale et culturelle). L'idée est de porter une attention particulière à la parole des enfants.

Les projets développés par le CME sont concrets, dotés d'un budget spécifique alloué par la Commune et donnent lieu à des actions de terrain qui reflètent les préoccupations des jeunes élus. L'année dernière, les enfants du CME s'étaient par exemple intéressés au don du sang, aux personnes âgées, à la découverte de pratiques sportives ou encore à la protection des arbres.

Intégré au Projet Éducatif Local de la Ville

Créé en 1991, le CME est rattaché à la Direction de l'Éducation de la Ville. "*Il s'intègre dans le Projet Éducatif Local de la Ville*", souligne Patricia Fenocchio, Conseillère municipale déléguée au CME. "*L'apprentissage de la citoyenneté, de la solidarité ou du civisme sont des valeurs éducatives que le Conseil Municipal des Enfants permet de développer*", ajoute-t-elle.

Mais cela suppose, bien sûr, une bonne connaissance de sa Commune et des règles démocratiques qui la régissent. "*Quand je suis arrivée dans l'équipe municipale, j'ai eu besoin de formation. Je compare les enfants du CME aux élus adultes. Ils ont besoin qu'on leur explique ce qu'est une mairie, ce qu'ils pourront faire et dans quelles limites ils vont pouvoir travailler*", estime Patricia Fenocchio.

Valoriser les actions des jeunes élus

Aussi les 45 jeunes élus ont-ils bénéficié d'un séminaire d'accueil - une nouveauté -, mené en partenariat avec les Francas. L'objectif de ce séminaire était de "*permettre aux enfants de mieux appréhender leur territoire, de mieux connaître les infrastructures culturelles et sportives de Pessac et de se familiariser avec le fonctionnement de la Commune*", explique Caroline Haramburu, nouvelle coordinatrice du CME, en remplacement de Sabine Ratel. "*Il s'agit de leur donner tous les éléments pour qu'ils apprennent à mettre en place un projet ; pour qu'ils puissent être de vrais conseillers*", précise-t-elle.

Autres aspects que souhaite renforcer la Municipalité : la visibilité du CME dans les quinze écoles élémentaires de la Commune et la valorisation des actions entreprises par les jeunes élus. La mise en place d'une gazette diffusée dans les écoles, l'accentuation du lien avec le milieu scolaire ou encore l'accompagnement des enfants pour les aider à rendre compte de leurs travaux sont autant d'initiatives qui devraient donner au CME la dimension qui lui revient. Et "*davantage de passerelles entre les élus des conseils municipaux enfants et adultes seront également développées*", ajoute Patricia Fenocchio.

CME DE LA VILLE DE PESSAC
05 57 02 20 06
cme@mairie-pessac.fr

PESSAC
ACTIONS N° 25-26

Les nouveaux dispositifs du tri sélectif

Dans le cadre de son Agenda 21 et de son Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), la Ville de Pessac poursuit sa politique de développement durable en matière de tri sélectif. En concertation avec la CUB, elle développe en effet l'implantation de bacs de collecte enterrés et soutient activement la mise en place du tri sélectif dans l'habitat collectif.

Une nouvelle borne de collecte du verre installée au centre-ville

Des bacs de collecte nouvelle génération

Sept ans après leur mise en place par la CUB, le tri sélectif des emballages en habitat individuel et la collecte du verre fonctionnent plutôt bien. Trier ses déchets est devenu un geste éco-citoyen de plus en plus pratiqué par les Pessacais. Forte de ce constat positif, la CUB et la Ville de Pessac améliorent encore les dispositifs de tri sélectif proposés aux habitants. Une borne enterrée de collecte du verre vient ainsi d'être implantée en centre-ville, aux abords du parking provisoire "Lemoine "[1]. "*C'est une première qui marque le début de l'implantation progressive de bornes de collecte nouvelle génération. Les bacs enterrés sont plus esthétiques, plus pratiques et ont une capacité de stockage plus importante. Tous ces atouts signifient moins de gêne visuelle, moins de dépôts d'encombrants aux abords des bornes, et surtout moins de collectes par les camions, c'est-à-dire moins de bruit et de pollution pour les Pessacais*", explique Michel Dazat, adjoint délégué à l'Équipement, aux Travaux et à la Propreté. Fin 2010, une deuxième borne enterrée de collecte de verre devrait être installée sur la place Germaine Tillion[2].

Le tri sélectif gagne l'habitat collectif

Démonstration et sensibilisation des habitants lors de l'inauguration du dispositif de tri sélectif à Saige

Après la résidence Macédo en septembre, c'est sur le quartier de Saige qu'a été inauguré fin novembre le dispositif de tri sélectif. Les locaux poubelles et les vide-ordures malodorants ont définitivement laissé place à trente-trois points de collectes enterrés, situés à proximité des entrées d'immeubles. Un peu plus de cinq mille résidents en habitat collectif sont concernés. Une première nationale ! Et pour accompagner ce changement important, des "ambassadeurs du tri", engagés par la CUB, sillonnent le quartier pour informer et répondre aux questions des habitants. "*La Ville a joué un rôle important de trait d'union entre le bailleur social, Domofrance, et la CUB pour arriver à la mise en œuvre d'un tel dispositif collectif*" souligne Indrani Mennesson, assistante au Service de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale.
"*Nous menons actuellement une action similaire auprès des syndics de copropriété pour inciter les résidences privées à se doter de containeurs semi ou totalement enterrés*", précise Valérie Roche, responsable de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie. En attendant de les convaincre, le prochain chantier de tri sélectif en habitat collectif est déjà en cours. Il s'agit du quartier de La Châtaigneraie. Affaire à suivre...

(1) À l'angle de l'avenue Roger Cohé et de la rue Étienne Marcel - (2) Le long de la rue Gambetta

RETROUVEZ
l'ensemble des points de tri sélectif de la Ville sur www.mairie-pessac.fr / rubrique Environnement - Ville propre

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
05 57 02 20 45 - environnement@mairie-pessac.fr
SERVICE MAÎTRISE D'OEUVRE URBAINE ET SOCIALE (MOUS)
05 57 02 21 61 - mous@mairie-pessac.fr

LES ZONES FORESTIÈRES DE PESSAC CERTIFIÉES PEFC

Avec 400 hectares d'espaces verts, dont 300 composés de zones forestières de pins et de feuillus, Pessac est réputée pour être une ville verte. Elle se distingue encore aujourd'hui en devenant la première commune de la CUB à obtenir une certification PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées) pour la gestion durable de ses zones forestières constituées par la forêt du Bourgailh, le bois des sources du Peugue et la forêt des Arrestieux à Toctoucau.

Jean-Jacques Benoît, Maire de Pessac, recevait la certification PEFC le 3 octobre dernier

Pessac, ville ouverte aux étudiants

L'actualité de ces derniers mois a été riche pour l'Université française et sa modernisation. La nomination de l'Université de Bordeaux au nombre des sites retenus dans le cadre de l'Opération Campus mérite que l'on y revienne. D'autant que la Ville de Pessac y est partie prenante.

La mise en place du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) - Université de Bordeaux - explique en grande partie pourquoi le site de Bordeaux a été retenu pour préfigurer l'Université française de demain. Créée en 2007, l'Université de Bordeaux regroupe, en qualité de membres fondateurs, les universités de Bordeaux 1, 2, 3 et Bordeaux IV, l'Institut Polytechnique de Bordeaux, l'ENITAB, Sciences Po et 8 membres associés dont le CROUS. Il englobe ainsi plusieurs villes : Pessac, Talence, Gradignan et Bordeaux. D'après son président Alain Boudou, la constitution de l'Université de Bordeaux *"a opéré une vraie révolution sur le campus en créant une structure de mutualisation et d'échange"* capable de porter une ambition nouvelle pour le Campus universitaire.

LA POPULATION ÉTUDIANTE À PESSAC

Avec **63 000 étudiants** dont 7 500 étrangers, le campus de Bordeaux est le **5e plus peuplé de France**. **8%** d'entre eux sont logés dans les **21 cités U ou résidences du CROUS**, dont **11 sont situées à Pessac**. D'autres bailleurs, privés ou sociaux, proposent en ville une offre croissante de logements comme en témoigne **la livraison des résidences Saige-Formanoir et Les patios de Madran en octobre dernier.**

Du T1 au T3, la résidence étudiante de Saige dispose de 99 logements

Une relation forte

À Pessac, le succès de la candidature bordelaise a suscité une grande satisfaction. Michel Cabannes rappelle que la *"mission qui [lui] a été confiée en tant qu'adjoint délégué aux Relations avec les universités est apparue à Pessac avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale en mars 2008"*. C'est dire la volonté de Jean-Jacques Benoît de renforcer le rapprochement initié dès 1990 par Alain Rousset, entre la Ville et l'Université. Bordeaux Unitec témoigne encore de cette histoire qui se poursuit aujourd'hui avec le "Boulevard de la connaissance".

> "Il faut une vision globale de l'enseignement supérieur et de son intégration dans le paysage urbain"

"La Ville ayant le souci de ne pas oublier, dans l'enseignement supérieur, les départements autres que scientifiques", Michel Cabannes évoque d'autres liens, au niveau culturel par exemple. À la Médiathèque Jacques Ellul, l'Espace Histoire-Image est ainsi associé à l'Université, en particulier Bordeaux 3, depuis sa création. Estelle Caron, chargée de mission de ce lieu, explique la teneur de ce partenariat privilégié : *"70% de nos usagers sont étudiants. Nous travaillons main dans la main avec les enseignants qui délocalisent certains de leurs cours dans nos murs. Nous accueillons et participons à de nombreuses manifestations universitaires et nous impliquons les étudiants à des événements comme le Festival International du film d'Histoire."* D'autres actions sont également mises en œuvre pour attirer les étudiants à Pessac, comme le Prix de la Ville aux étudiants ou l'émission spéciale diffusée chaque mois sur Radio Campus. Sans compter les nombreux projets dont la Ville et l'Université de Bordeaux discutent actuellement, en particulier pour loger les étudiants à Pessac. C'est selon Michel Cabannes *"une occasion idéale pour revitaliser certains quartiers et favoriser la mixité sociale et générationnelle défendue par l'équipe municipale..."*.

Opération campus : repenser l'Université avec la Ville

L'Opération campus de Bordeaux est un programme de transformation profonde du fonctionnement et de la place de l'Université sur le territoire, qui s'inscrit dans l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

À l'origine, il était "seulement" question de régler le problème du patrimoine immobilier des campus. C'est finalement tout le modèle de l'Université qu'on s'apprête à reconstruire. Quoique les choses demeurent encore au stade des possibles, un cadre financier précis est attendu en cette fin d'année à Bordeaux. Michel Cabannes espère qu'il "*témoignera d'une vision globale du rôle de l'enseignement supérieur et de son intégration dans le paysage urbain.*" Toujours est-il que les 243 hectares du Domaine universitaire Pessac-Talence-Gradignan nécessitent un projet ambitieux qui semble voulu par tout le monde. Le schéma directeur immobilier et d'aménagement de l'Université de Bordeaux s'inscrira notamment dans les grandes orientations proposées par l'architecte-urbaniste Tania Concko en 2006 : il s'agit de redessiner l'ensemble du campus de Pessac-Talence-Gradignan en fonction de son environnement pour en faire "*un quartier attractif, contemporain, inscrit dans le futur.*" Mais patience : les premiers travaux sont attendus vers la fin 2010 et la mutation complète du Domaine universitaire ne devrait pas être achevée avant une quinzaine d'années.

En moyenne, plus de 7 000 voyageurs se déplacent chaque jour, en tramway, sur le campus pessacais.

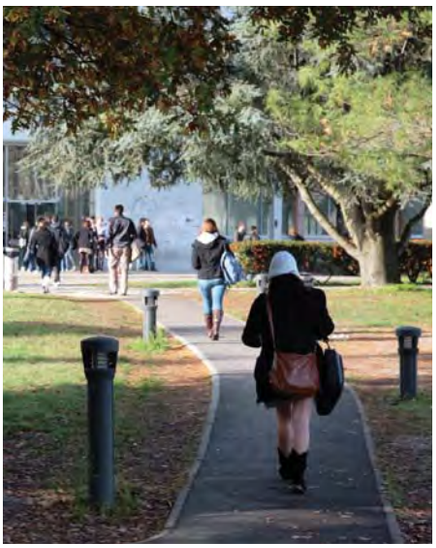

L'Espace Histoire-Image de la Médiathèque Jacques Ellul

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
05 56 33 80 80 - www.univ-bordeaux.fr

INTERVIEW

DEUX QUESTIONS À ALAIN BOUDOU, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

PED : Comment la transformation du campus va-t-elle se réaliser ?

L'État nous accorde 475 millions d'euros sous forme d'un placement dont nous toucherons les intérêts, soit 20,2 millions d'euros par an sur toute la réalisation du projet. Les collectivités, Conseil régional d'Aquitaine en tête, s'engagent pour un montant équivalent. Pour gérer financièrement la requalification du patrimoine immobilier du campus, l'Université possède désormais une société élaborée sur un modèle novateur avec le Conseil régional et la Caisse des dépôts. Parallèlement, afin de recueillir les donations de particuliers et d'entreprises qui nous aideront à accroître le rayonnement du campus, la Fondation de l'Université de Bordeaux a été créée en novembre dernier sous la présidence de Jean-René Fourtou.

PED : Quel rôle les villes du domaine universitaire, et en particulier Pessac, ont à jouer dans l'Opération Campus ?

Il y a 4 ou 5 ans, les villes n'auraient sans doute pas soutenu un tel projet. Aujourd'hui, toutes les collectivités sont conscientes que l'Université est un acteur majeur du développement économique. Dans la perspective de l'Opération campus, nous avons organisé des comités techniques pour monter des partenariats avec chacune d'entre elles. Avec Pessac, nous réfléchissons dans plusieurs directions : la construction intelligente de logements, la mutualisation d'équipements culturels et sportifs, l'organisation de manifestations culturelles... Je sais que Jean-Jacques Benoît, par ailleurs vice-président de la CUB délégué à l'Agglocampus, a pour priorité de faire venir les étudiants à Pessac. Nous travaillons ensemble activement dans ce sens.

CONSEIL MUNICIPAL

Vous retrouverez désormais dans cette nouvelle rubrique quelques-unes des délibérations adoptées en Conseil municipal. Toutes les délibérations et décisions des Conseils municipaux sont publiques, vous pouvez les consulter en mairie.

////// CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2009 ///////

Le Projet de ville durable 2009-2014

Les axes forts du Projet de ville 2009-2014 ont été présentés à l'occasion de l'examen des rapports relatifs au CODEV (Contrat de co-développement) avec la CUB et au PPI (Programme Pluriannuel d'Investissement) de la Ville. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable. Parmi les projets phares, il est à noter la construction du Pôle des services au public, la crèche Cazalouette qui a effectué sa première rentrée en septembre dernier, la création d'un Pôle culturel sur le parc de Camponac ou encore la reconstruction de la salle Sports-Evénements de Bellegrave. La réalisation de ces projets montre une forte ambition en matière de critères environnementaux telles que la réduction des gaz à effet de serre ou la baisse de consommation énergétique des bâtiments. L'aménagement du parc animalier et végétal du Bourgailh fait également partie des projets rendus possibles par le CODEV. Enfin, l'extension du parcours du tramway vers l'Ouest de la ville facilitera les déplacements urbains, tout comme le nouveau schéma de bus à venir.

Le sport à plus grande échelle à Bellegrave

Projet important de la mandature, la salle Sports-Evénements de Bellegrave permettra à terme d'accueillir des manifestations sportives d'envergure nationale, au cœur d'un espace de 1 500 m² et des gradins de 1 000 places. Fortement représentés à Pessac, les sports de combat y seront bien lotis avec un dojo, deux salles de boxe et une salle de préparation physique ouverte à tous les clubs. Mais tous les sports en salle y auront aussi leur place. Le Conseil Municipal a approuvé lors de la séance du 17 septembre le dossier de consultation des concepteurs. Trois candidats à la maîtrise d'œuvre ont été choisis le 24 septembre et doivent désormais affiner leur dossier pour une décision finale. Le coût de l'opération est de 12 600 000 €.

Une maison de quartier pour Sardine

Le Conseil Municipal a voté en faveur de l'acquisition de terrains auprès de la CUB afin d'y implanter la future maison de quartier de Sardine. Inscrite au PPI, Programme Pluriannuel d'Investissement, l'opération est estimée à 1 246 000 €, avec un début de travaux programmé en 2011.

Le SPUC Handball signe un contrat d'objectifs

La Ville de Pessac a signé un contrat d'objectifs pour 3 saisons sportives avec le SPUC Handball, s'engageant à verser une enveloppe globale de 45 000 € sur 3 ans afin de permettre au club une pratique nationale du handball. De son côté, le club s'engage à poursuivre ses actions de sensibilisation et de découverte du handball, notamment vers les quartiers d'habitat social. Il devra également apporter à chaque fin de saison un rapport détaillé de ses activités ainsi qu'un bilan financier. Le SPUC Handball compte 337 licenciés, représentant ainsi l'un des deux plus gros clubs d'Aquitaine, à égalité avec celui de Pau-Nousty.

////// CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2009 ///////

"L'Ultimatum climatique" signé par Pessac

La Ville de Pessac rejoint le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde, la CUB et d'autres communes en signant l'appel "Ultimatum climatique". Cette démarche vient appuyer une forte mobilisation citoyenne afin d'obtenir des engagements fermes au sommet de l'ONU à Copenhague. La signature de cet appel fait résonance au travail engagé depuis deux ans par Pessac au travers de son Agenda 21 et la prochaine élaboration de son plan Climat Energie.

Pessac s'équipe de défibrillateurs

Le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de l'installation de défibrillateurs sur le territoire pessacais. 14 équipements devraient être installés, principalement dans les salles et stades sportifs ainsi que dans les lieux recevant du public. Le Conseil Municipal a autorisé la demande de subvention auprès du Conseil Général de la Gironde (aide de 500 € par défibrillateur pour les trois premiers achetés). L'installation de ces défibrillateurs fera l'objet d'une campagne de sensibilisation et de formation aux gestes de premiers secours.

» Prochains Conseils municipaux : 4 février et 25 mars, à 19 h, salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Pessac

janvier

JUSQU'AU 7 JANVIER
"Posture molle"
de Cédric Couturier
Exposition d'art contemporain
Par les Arts au mur Artothèque
05 56 46 38 41

DU 2 AU 30 JANVIER
"La Grande-Bretagne : une école du documentaire" *dans le cadre de "Un thème, des films"* - Médiathèque Jacques Ellul / Salle des images - 05 56 15 84 00

MARDI 5 JANVIER / 19 H 30
Avant-première surprise*
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 00 96

DU 5 JANVIER AU 13 FÉVRIER
"Louis Braille - Il était une fois six points"
Exposition - Médiathèque Jacques Ellul
05 56 15 83 97

MERCREDI 6 JANVIER / 15 H 30
Projection "Moomin et la folle aventure de l'été" - *Film d'animation*
Spécial Epiphanie avec goûter*
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 39 39

DU 6 JANVIER AU 4 AVRIL
"Architecture, paysages artificiels"
Exposition photographique réalisée par Josette Marchal
Maison Municipale Frugès-Le Corbusier
05 56 36 56 46

MARDI 12 JANVIER / 17 H
Projection : "Sur la plage de Belfast" de Henri-François Imbert
Médiathèque Jacques Ellul / Auditorium
05 56 15 84 00

MERCREDI 13 JANVIER / 14 H
Projection "Le petit fugitif" - *Film d'animation dès 6 ans, projection suivie d'un atelier**
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 39 38

MERCREDI 13 JANVIER / 20 H
Passerelles pour l'Art contemporain / Escale n°1 : "la question du point de vue"
Sur réservation
Médiathèque Jacques Ellul / Auditorium
Par les arts au Mur Artothèque et la Médiathèque Jacques Ellul - 05 56 46 38 41

VENDREDI 15 JANVIER / 20 H 30
"Les étrangers familiers, un salut à Georges Brassens" par la Campagnie des Musiques à Ouïr
*Concert tout public en partenariat avec le réseau Chainon** - Le Galet
Par Pessac En Scènes - 05 56 45 69 14

SAMEDI 16 JANVIER / 11 H
Rencontres d'auteurs *dans le cadre des "Samedis d'Olivier Mony : Ecrivains de passage"* - Médiathèque Jacques Ellul / Espace Adultes - 05 56 15 83 90

SAMEDI 16 JANVIER /11 H 30
Transat musical autour de la musique tzigane
Sono-conférence présentée par Patrick Labesse, journaliste au Monde
Médiathèque Jacques Ellul / Espace Musique - 05 56 15 83 90

MERCREDI 20 JANVIER / 15 H 30
Projection "Moomin et la folle aventure de l'été" - *Film d'animation dès 5 ans, projection suivie d'une lecture**
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 39 39

DU 20 AU 26 JANVIER
Festival AFCAE / Télérama
Sélection de films d'art et d'essai, choisis par la rédaction de Télérama
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 00 96

JEUDI 21 JANVIER / 18 H 30
Forum de Pessac par Stéphane Diagana
Cinéma Jean Eustache
Par la Ville de Pessac - 05 57 02 21 09

DU 21 JANVIER AU 8 AVRIL
Thomas Lanfranchi
Exposition d'art contemporain
Vernissage jeudi 21 janvier à 19 h
Par les Arts au mur Artothèque
05 56 46 38 41

SAMEDI 23 JANVIER / 10 H 30
Comptines à Saige pour les tout-petits
Sur réservation au 05 56 15 83 90
Bibliothèque de Saige
05 56 45 07 57

SAMEDI 23 JANVIER / 11 H 30
Du côté des notes, *apéritif-concert*
Avec le groupe de musique tzigane Pazun Ko'Peyk
Médiathèque Jacques Ellul
05 56 15 83 90

MARDI 26 JANVIER / 17 H
Projection : "Doulaye, une saison des pluies" de Henri-François Imbert
Médiathèque Jacques Ellul / Auditorium
05 56 15 84 00

MERCREDI 27 JANVIER / 14 H 10
Séance Art'O Ciné "La princesse et la grenouille" - *Projection précédée d'une animation avec l'Artothèque de Pessac*
À partir de 6 ans*
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 39 38

MERCREDI 27 JANVIER / 15 H 30
Avant-première "Laban le petit fantôme"
À partir de 3 ans*
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 39 39

* payant

agenda culturel

janvier février mars 2010

Programmation non exhaustive ; renseignez-vous auprès des opérateurs culturels de la Ville

Musique
Conférences
Expos
Cinéma
Théâtre
...

LIEUX DES MANIFESTATIONS

ARTOTHÈQUE DE PESSAC / 16 bis avenue Jean Jaurès / www.lesartsaumur.com
BIBLIOTHÈQUE DE SAIGE / 16 bis allée des Mimosas / http://mediatheque.mairie-pessac.fr
CINÉMA JEAN EUSTACHE / Place de la Ve République / www.webeustache.com
LE GALET / 35 avenue du Pont de l'Orient
LE ROYAL / 32 avenue Jean Cordier
MAISON DES ARTS / Campus Universitaire Bordeaux 3
MAISON MUNICIPALE FRUGÈS-LE CORBUSIER / 4 rue Le Corbusier
MEDIATHÈQUE JACQUES ELLUL / 21 rue de Camponac / http://mediatheque.mairie-pessac.fr
PESSAC EN SCENES / 21 place de la Ve République / www.pessac-en-scenes.com

Localisez facilement ces lieux sur www.mairie-pessac.fr, rubrique "geolocalisation"

SUITE →

VENDREDI 29 JANVIER / 20 H 30
Soirée Bloody Marie Movie avec "May" de Lucky Mc Kee - Interdit aux - 16 ans*
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 39 38

SAMEDI 30 JANVIER
Bal de Pessac
Thé dansant (15 h) suivi d'un grand bal tout public (21 h) - Salle Bellegrave
Par la Ville de Pessac
05 57 02 21 00 ou 05 57 02 21 02

SAMEDI 30 JANVIER / 20 H 30
"Erendira" par la Cie Premier Acte
Théâtre poétique adapté d'une pièce de Gabriel Garcia Marquez - À partir de 15 ans*
Le Galet - Par Pessac En Scènes
05 56 45 69 14

LES 30 ET 31 JANVIER
Parcours d'ateliers d'écriture à 4 mains
Avec Catherine Zambon, auteur italienne et l'Atelier de Mécanique Générale Contemporaine
Médiathèque Jacques Ellul - 05 56 15 83 90

février

MERCREDI 3 FÉVRIER / 14 H 10
Séance spéciale "Océans"
Projection d'un documentaire, suivie d'une discussion sur la protection de la nature
En partenariat avec la Maison de la Nature à Gradignan - À partir de 7 ans*
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 39 38

MERCREDI 3 FÉVRIER / 15 H 30
Ciné-goûter "4,5,6 Mélie Pain d'épice"
Projection de courts métrages d'animation
À partir de 4 ans*
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 39 39

VENDREDI 5 FÉVRIER
Soirée Carte Blanche à Sergi Lopez
*Projection d'un film sélectionné et présenté par Sergi Lopez**
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 00 96

SAMEDI 6 FÉVRIER / 11 H
Café polar - *Présentation de nouveaux polars avec Christophe Dupuis*
Médiathèque Jacques Ellul - 05 56 15 83 90

SAMEDI 6 FÉVRIER / 20 H 30
"Non solum" par Sergi Lopez
*Spectacle mis en scène par Jorge Pico**
Le Galet
Par Pessac En Scènes - 05 56 45 69 14

MARDI 9 FÉVRIER / 17 H
Projection : "No pasaran : album souvenir" de Henri-François Imbert
Par la Médiathèque Jacques Ellul / Auditorium - 05 56 15 84 00

MERCREDI 10 FÉVRIER / 17 H 30
Rencontre avec David Dumortier
Découverte de la poésie contemporaine
Médiathèque Jacques Ellul - 05 56 15 83 90

MERCREDI 10 FÉVRIER / 20 H
Passerelles pour l'Art contemporain / Escale n°2 : "les détournements d'objets directs" - *Sur réservation*
Médiathèque Jacques Ellul / Auditorium
Par les arts au Mur Artothèque et la Médiathèque Jacques Ellul - 05 56 46 38 41

JEUDI 11 FÉVRIER / 18 H 30
Forum de Pessac par Philippe Deplanque et Jean-Claude Richez
Médiathèque Jacques Ellul / Auditorium
Par la Ville de Pessac - 05 57 02 21 09

VENDREDI 12 FÉVRIER / 21 H
Séance débat *en partenariat avec France Amérique Latine* - Au Cinéma Jean Eustache
Par le Cinéma Jean Eustache et le FAL33
05 56 85 27 35

SAMEDI 13 FÉVRIER / 10 H À 12 H
Atelier RécréO'Mur autour de l'exposition Thomas Lanfranchi*
Sur réservation et adhésion auprès de l'Artothèque
Réservé aux enfants de 5 à 12 ans
Par les Arts au mur Artothèque
05 56 46 38 41

SAMEDI 13 FÉVRIER / 11 H
Rencontres d'auteurs *dans le cadre des "Samedis d'Olivier Mony : Ecrivains de passage"*
Médiathèque Jacques Ellul / Espace Adultes - 05 56 15 83 90

MARDI 16 FÉVRIER / 19 H 30
Avant-première surprise*
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 00 96

JEUDI 18 FÉVRIER / 20 H 30
"Oh les beaux jours" par la Cie Les Marches de l'été - *Pièce de théâtre co-produite par l'IDDAC** - Le Galet
Par Pessac En Scènes - 05 56 45 69 14

DU 23 FÉVRIER AU 5 MARS / 17 H
Ateliers vacances Réalité augmentée
Jeux en ligne, sur réservation
Médiathèque Jacques Ellul / Espace Infomedia- 05 56 15 83 96

MERCREDI 24 FÉVRIER / 15 H 30
Séance animée "4,5,6 Mélie Pain d'épice"
projection suivie d'une activité
À partir de 4 ans*
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 39 39

mars

MERCREDI 3 MARS / 14 H 10
Séance Art'O Ciné "Drôle de grenier"
Projection précédée d'une animation avec l'Artothèque de Pessac
À partir de 6 ans*
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 39 38

MARDI 9 MARS / 19 H 30
Avant-première surprise*
Cinéma Jean Eustache - 05 56 46 00 96

MERCREDI 10 MARS / 20 H
Passerelles pour l'Art contemporain / Escale n°3 : "les multiples facettes du paysage" - *Sur réservation*
Médiathèque Jacques Ellul / Auditorium
Par les arts au Mur Artothèque et la Médiathèque Jacques Ellul - 05 56 46 38 41

SAMEDI 13 MARS / 10 H 30
Comptines à Saige pour les tout-petits
Sur réservation au 05 56 15 83 90
Bibliothèque de Saige - 05 56 45 07 57

SAMEDI 13 MARS / 11 H
Rencontres d'auteurs *dans le cadre des "Samedis d'Olivier Mony : Ecrivains de passage"*
Médiathèque Jacques Ellul / Espace Adultes - 05 56 15 83 90

SAMEDI 13 MARS / 11 H 30
Transat musical autour des traditions et mutations du folk
Sono-conférence présentée par Florent Mazzoleni, journaliste
Médiathèque Jacques Ellul / Espace Musique - 05 56 15 83 90

DIMANCHE 14 MARS / 17 H
"86 cm" par la Cie S'appelle Reviens
De 18 mois à 4 ans* - À la Maison des Arts sur le campus universitaire
Par Pessac En Scènes - 05 56 45 69 14

* payant

Dans le cadre du projet du Ministère de la Culture et de la Communication "Écritures de lumière", les arts au mur Artothèque de Pessac reçoit en résidence l'artiste Guillaume Hillairet.

Développant un projet sur le territoire de la commune de Pessac, et en particulier sur une forme architecturale particulière qu'est le mur aveugle (mur sans ouverture), Guillaume Hillairet souhaiterait rencontrer des habitants de la commune vivant derrière un mur aveugle, de maison ou d'appartement, afin de réaliser avec eux un portrait photographique de la pièce se trouvant de l'autre côté de ce mur. Le projet a pour intention d'instaurer un dialogue entre l'espace visible public et l'espace intime privé. Si le projet vous intéresse, contactez Guillaume Hillairet au 06 79 38 23 19 / www.guillaumehillairet.fr

agenda sportif

Programmation non exhaustive ; renseignez-vous auprès de l'Office Municipal du Sport

janvier

SAMEDI 9 JANVIER
SPUC Hockey - **Coupe de France**
Salle Roger Vincent 2 (Rue Fon de Madran)
06 03 67 71 38

SAMEDIS 9, 16, 23 ET 30 JANVIER
ASCPA Rugby
Rugby à 15 - Séries Philiponneau - Juniors
Stade André-Nègre (Av. des Provinces) - 15 h 30
06 18 35 51 21

DIMANCHE 10 JANVIER
USSAP Baseball - **Tournoi indoor**
Plaine des sports de Saige (Rue des Résédas)
de 9 h à 18 h - **06 61 58 27 71**

DIMANCHES 10 ET 24 JANVIER
Pessac Rugby
Championnat Côte d'Argent Honneur - Seniors
Stade du Chiquet (Avenue Marc Desbats) - 14 h
05 56 45 27 86

DIMANCHE 17 JANVIER
ASCPA Rugby
Rugby à 15 - Série territoriale - Seniors
Stade André-Nègre (Av. des Provinces) - 15 h 30
06 18 35 51 21

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 JANVIER
ASCPA Badminton
Compétition régionale - Jeunes et vétérans
Salle Roger Vincent 2 (Rue Fon de Madran)
le 23/01 : de 8 h à 22 h et le 24/01 : de 8 h à 20 h
06 76 89 79 60

février

SAMEDI 6 FÉVRIER
SPUC Boxe anglaise - **Boxe éducative**
Compétition inter région Aquitaine
Jeunes - Salle d'entraînement de Boxe anglaise (Avenue du Colonel Jacqui)
06 87 55 12 09

DIMANCHE 7 FÉVRIER
ASCPA Rugby
Rugby à 15 - Série territoriale
Seniors - Stade André-Nègre
(Avenue des Provinces) - 15 h 30
06 18 35 51 21

SAMEDI 13 FÉVRIER
ASCPA Natation
Gala de natation synchronisée
Stade Nautique (Avenue des Aciéries) - 20 h 30
06 03 72 20 73

mars

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 MARS
USSAP Hockey Subaquatique
Championnat de France - Féminin et masculin
Piscine Inter Universitaire de Talence - de 9 h à 18 h
hockeysub-pessac@nordnet.fr

DIMANCHES 7 ET 28 MARS
ASCPA Rugby
Rugby à 15 - Série territoriale - Seniors
Stade André-Nègre (Avenue des Provinces) - 15 h 30
06 18 35 51 21

SÉJOURS À LA MONTAGNE

Le SPUC Ski et Montagne organise des séjours ski et snow (week-ends, séjours adultes et enfants) de janvier à mars. Ambiance club et bonne humeur garanties !
Rens. auprès du SPUC SKI ET MONTAGNE - 05 56 45 23 38
http://spucsnow.hautetfort.com

DIMANCHE 21 MARS
La Randonnée de Pessac
Circuits pédestres, animations musicales, etc.
Par la Ville de Pessac, l'OMS, l'ASCPA Rando et la Retraite sportive - **05 57 02 20 07**

ET TOUTE L'ANNEE...

POUR LES ENFANTS

pendant l'année scolaire 2009-2010 (hors vacances)
Éveil sportif et école multi-sports par le SPUC Omnisports (**05 56 45 23 38**), l'ASCPA Omnisports (**06 62 89 22 41 / 06 69 53 38 72**) et l'OMS (**05 56 45 15 65**)

pendant les vacances scolaires
Ticket sport : activités sportives gratuites pour les 6 - 16 ans - Office Municipal du Sport, clubs sportifs et centres sociaux.
Sur différentes installations de la commune de 14 h à 17 h (du lundi au vendredi)
Prochains rendez-vous : vacances d'Hiver (février-mars)

POUR LES ADULTES

pendant l'année scolaire 2009-2010
(les lundis / mardis / jeudis / vendredis)
TEMPS LIBRE (de 8 h 30 à 16 h 30) et
PAUSE SPORT (de 12 h 30 à 13 h 30)
Pratique muti-activités en loisir par l'OMS
05 56 45 15 65

SERVICE DES SPORTS
05 57 02 21 43 ou 05 57 02 21 46
sport@mairie-pessac.fr

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT
Château Bellegrave (Av. du Colonel Jacqui)
05 56 45 15 65 - contact@oms-pessac.com
www.oms-pessac.com

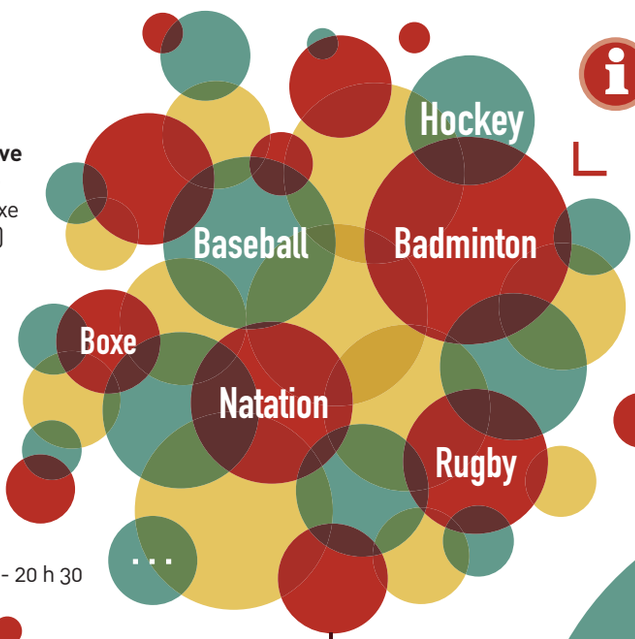

SAISON SPORTIVE 2009-2010 :

L'ASCPA relance le volley "loisir" à Pessac !

Depuis le mois de novembre 2009, la salle multi-activités André-Nègre, inaugurée récemment, accueille une nouvelle discipline sportive à Pessac : le volley-ball. Pratiqué en loisir, ce sport en salle peut séduire tout public, dès 16 ans, souhaitant s'initier, rejouer, pour simplement défier des adversaires en matchs amicaux.
ASCPA Volley-Ball Loisir
Lieu : Salle multi-activités André-Nègre (Cap de Bos)
Jours et horaires : mercredi de 19 h à 21 h / samedi de 10 h à 12 h
(sauf pendant les vacances scolaires)
05 56 36 05 62

Côté quartiers

AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX

MAGONTY / CAP DE BOS

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Après une première phase de travaux dans la portion giratoire Magonty-Orée du Bois réalisée en 2008, les travaux de sécurisation de la rue de la Poudrière concernent actuellement la portion Orée du Bois-Pérouse (et à terme Leclerc). Il s'agit de faire ralentir les véhicules grâce au rétrécissement de la chaussée (terre-plein central) et à la pose de "coussins berlinois" (ralentisseurs) aux carrefours Poudrière-Dauphiné et rue-allée Poudrière, avec un nouveau revêtement sur les zones concernées.
Une voie verte piétons/cyclistes sera également aménagée en site propre et raccordera la voie verte présente le long du Peugue, par l'allée de la Poudrière.
La fin de ces travaux est prévue au 1er trimestre 2010.
Ces travaux sont réalisés en amont de la mise en place du nouveau réseau tbc qui comprend le passage d'une nouvelle ligne structurante (liane n°4) sur cette avenue, ligne reliant à partir du 1er trimestre 2010 Magonty à Bordeaux Nord.

SAIGE

NOUVELLE LIAISON CYCLABLE ENTRE LA ZONE D'ACTIVITÉS BERSOL ET GRADIGNAN

La CUB vient de réaliser une portion de liaison piétons/cyclistes avenue de la Tuileranne, entre Gradignan et Pessac. Cette piste est en site propre sur le pont et le long de la chaussée pour le reste de la voie.

BRIVAZAC-CANDAU

LE CAMPUS À VÉLO

Des trottoirs confortables et une piste cyclable au niveau du trottoir ont été réalisés l'été dernier sur une partie de l'avenue Pey-Berland. Les cyclistes peuvent donc circuler en sécurité entre le cours de la Libération et l'avenue du Docteur Schweitzer en empruntant l'avenue Robert Escarpit.

MAGONTY

LE CENTRE DE LOISIRS DE ROMAINVILLE EN RÉSEAUX !

L'ensemble des réseaux vient d'être remplacé au Centre de loisirs de Romainville. Réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de téléphone, afin de préparer les futurs aménagements de ce centre, à savoir la construction d'un nouveau bâtiment restauration et autres réalisations à venir à partir de 2011 *(cf Pessac en Direct n°74)*.

Par ailleurs, le revêtement de sol de la salle polyvalente de 350 m² a été changé.

VERTHAMON

EN AVANT LA MUSIQUE !

Au centre culturel des Échoppes, une ancienne salle de 50 m² vient d'être métamorphosée en deux studios de musique pour les élèves de l'Ecole de musique de Verthamon Haut-Brion. De futurs virtuoses en perspective !

TOCTOUCAU

LE PRESBYTÈRE DE TOCTOUCAU SE REFAIT UNE JEUNESSE !

Sur ce bâtiment ancien, des travaux de remplacement de menuiserie extérieure et de reprise de crépis ont été réalisés en décembre.

CAP DE BOS / FRANCE

L'AVENUE LECLERC ÉQUIPÉE DE 2KM DE TROTTOIRS !

L'avenue Leclerc entre dans une 3e phase de travaux, entre l'avenue de la Californie et la rue de la Poudrière. Ces travaux comprennent l'enfouissement des réseaux aériens, la rénovation de l'éclairage public et l'aménagement de la voirie en boulevard urbain afin de sécuriser la circulation. Seront réalisés :
une réduction partielle de la voie pour créer une piste cyclable en site propre et modérer la vitesse des véhicules motorisés, le réaménagement complet de la voirie et du stationnement, et la création d'un réseau d'assainissement pluvial entre l'allée Boiron et l'avenue de la Californie.

Le chantier s'achèvera au printemps 2011. Des périodes de circulation alternées sont à prévoir durant cette période.

PESSAC BOURG

UNE NOUVELLE MAISON MUNICIPALE À PESSAC

À son tour, Pessac Bourg se voit doté d'une maison municipale, au 28 avenue Roger Cohé. Côté rue, un bâtiment de 150 m², existant et entièrement restructuré, abrite deux salles d'activités, un bureau, un bloc sanitaire, un hall et un point convivialité.
Ce bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.
L'isolation a été particulièrement renforcée.
Côté cour, les 400 m² extérieurs ont été réhabilités avec pose d'un enrobé (aménagements paysagers à venir).

Les 3 M

UNE TOITURE VÉGÉTALISÉE DE PLUS À PESSAC

Cette fois, c'est l'école maternelle Roland-Dorgelès qui bénéficie d'une nouvelle toiture végétalisée. Elle permet de répondre aux exigences de développement durable et vient en remplacement d'une ancienne toiture sur le restaurant scolaire qui connaissait des soucis d'infiltration d'eau.
Surface concernée : 300 m².

LE MONTEIL

CONCERTATION À MADRAN

Plusieurs rues du "Village de Madran" (rues Cassin, Rey, Taylor) vont être réaménagées en adéquation avec le square voisin. L'étude de ce projet est en phase de concertation avec les habitants. Suivra, après la concertation fin 2009, la réalisation du projet ainsi défini.

DIRECTION DU DOMAINE PUBLIC 05 57 02 20 49
DIRECTION DES BÂTIMENTS 05 57 02 20 30

Côté mairie

HÔTEL DE VILLE

Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13 h 30 à 19 h et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. Le samedi, une permanence de l'état civil, cartes d'identité/passeports et accueil est assurée de 9 h à 12 h. Les personnes souhaitant déposer un dossier de carte d'identité ou de passeport le samedi matin sont invitées à prendre rendez-vous au préalable par téléphone au 05 57 02 21 90.

Mairie de Pessac : Place de la Ve République - BP 40096 - 33604 Pessac cedex
Tél. standard : 05 57 02 20 20 - Fax : 05 57 02 20 19
E. mail : courrier@mairie-pessac.fr - Site internet : www.mairie-pessac.fr

Mairie annexe de Cazalet : Château de Cazalet - avenue de Beutre
Ouverture : Lundi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, mardi de 13 h 30 à 17 h, mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Actes d'état civil, livrets de famille, certificats divers, listes électorales, recensement,...
Tél. 05 56 07 00 61

Mairie annexe de Toctoucau : 3, place Saint-Vincent-de-Paul
Service Mairie - État Civil et Service Poste
Ouverture : Lundi de 13 h 30 à 17 h 30, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, samedi de 9 h à 12 h - Tél. 05 56 68 02 46

MARCHÉ GASTRONOMIQUE DURANT LES FÊTES

Le jeudi 31 décembre de 8 h à 13 h 30, un marché gastronomique proposera, place de la Ve République, tous les produits nécessaires à la préparation du réveillon du 1er de l'an. Vous pourrez profiter de votre visite en centre-ville pour enfiler une paire de patins et faire quelques pirouettes sur la patinoire, installée également place de la Ve République, jusqu'au 31 décembre.
Rens. : 05 57 02 21 89

BRADERIE DE PESSAC-CENTRE

La braderie aura lieu à Pessac-centre les 29 et 30 janvier : n'oubliez pas d'y aller pour faire de nombreuses affaires !
Rens. : 05 56 45 44 19
contact@pessacbraderie.com
http://pessacbraderie.com

VISITES GRATUITES COMMENTÉES DU PATRIMOINE

Vous souhaitez mieux connaître le patrimoine pessacais ?
Le service Patrimoine et Tourisme de la Ville de Pessac vous invite à découvrir les sites historiques pessacais (Moulin de Noès, Cité des Castors, quartier Casino...) lors de visites organisées à la demande.
Ce service peut également vous indiquer des circuits de randonnées pédestres et cyclistes dans Pessac.
D'autre part, vous pouvez bénéficier de visites guidées à la Maison municipale Frugès-Le Corbusier du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h et suivre celles de l'Historial Saint-Orens au Château de Camponac le samedi de 14 h 30 à 18 h.
Rens. : Service Patrimoine et Tourisme
Hôtel de Ville - Place de la Ve République
05 57 02 21 86 - tourisme@mairie-pessac.fr

PESSAC PRIMÉE AUX TROPHÉES AGENDA 21 DE LA GIRONDE

Le Conseil Général de la Gironde a primé Pessac aux *Trophées Agenda 21* édition 2009. Pessac a ainsi reçu le prix "Coup de cœur collectivités" pour l'organisation d'un dispositif de chantiers éducatifs et le prix "Coup de cœur établissements scolaires" pour l'opération "Éducation au développement durable à l'école Georges Leygues".
Tous les résultats sur www.gironde.fr

S. Bellet, coordinateur du dispositif des chantiers éducatifs, et J.-J. Benoît, Maire de Pessac

SUCCÈS DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) DE CAZALOUETTE

Le RAM de Cazalouette, co-financé par la CAF, l'Union Européenne, le Conseil Général de la Gironde et la Ville de Pessac, a ouvert ses portes en octobre dernier. Il accueille en moyenne par semaine une vingtaine d'assistantes maternelles - et une quarantaine d'enfants dont elles s'occupent (sur inscription, du mardi au vendredi, le matin uniquement).
Cet espace d'information, de formation et d'animation est également réservé aux parents employeurs qui souhaitent s'informer (aide à la formalisation des contrats, évolution de l'accueil de l'enfant sur Pessac, etc).
RAM Cazalouette - 05 57 88 17 11

› RÉPONSE AU QUIZ "LES GESTES ÉCONOMES"

Voici les réponses au quiz "Les gestes économes", proposé dans *Pessac en Direct n°74* (octobre) : 1-b, 2-b, 3-b, 4-a, 5-c, 6-b, 7-a, 8-a, 9-c, 10-c, 11-c.

Tous les commentaires et explications concernant ces réponses sont accessibles sur http://agenda21.mairie-pessac.fr

Rens. : Mission Agenda 21 - 05 57 02 20 50 - agenda21@mairie-pessac.fr

COMMUNIQUÉS

› PESSAC SUR RADIO CAMPUS

Retrouvez un mercredi par mois de 13 h à 14 h, sur Radio Campus 88.1 FM, l'émission entièrement consacrée à la vie pessacaise "En direct de Pessac". Sous forme d'interviews et de reportages, les principaux événements de la commune y sont abordés : culture, société, sport, échanges entre la cité et le monde universitaire...
Prochaines émissions : mercredis 6 janvier, 3 février, 3 mars et 31 mars
Rens. : www.bordeaux.radio-campus.org

› 2E FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SUR LES DROITS DE L'HOMME EN GIRONDE

Festival proposé du 14 au 16 janvier, par le Secours Catholique et de nombreux partenaires avec le soutien de la Ville de Pessac, du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général de la Gironde.
Au programme : exposition et projections de films suivies de débats au Cinéma Jean Eustache de Pessac (place de la Ve République).
Rens. : 05 56 98 35 29 - sc-bordeaux@secours-catholique.org

› 8E SALON INTERNATIONAL D'ESPOIR PESSACAIS

Le Club photo de l'Espoir Pessacais organise son 8e Salon International du 15 au 26 février. Plus de 400 photos du monde entier, autour de thématiques diverses telles que la nature ou le monde végétal, seront présentées à la fois dans le hall de l'Hôtel de Ville et à la Salle Roger Cohé (rue André Pujol).
Rens. : 05 56 75 48 07

› FORUM DES FORMATIONS

Le 12e Forum des Formations se tiendra, comme chaque année, au collège François Mitterrand, le mercredi 20 janvier de 9 h à 12 h 30.
Ce Forum s'adresse aux 3e de tous les collèges de la Ville (y compris ceux du LEP Philadelphe de Gerde) qui se posent des questions sur l'orientation post-collège.
Occasion unique d'échanger avec les enseignants, élèves et anciens élèves des filières classiques et professionnelles, le forum est également ouvert aux parents.
Rens. : 05 56 45 15 79 / http://ecole.orange.fr/forum2010

› OUVERTURE DE COURS DE GUITARE FLAMENCA

L'association Flamenca propose des cours collectifs de guitare flamenca tous les lundis soir, à la maison municipale de Cap de Bos (av. des Provinces). Ces cours comprennent l'apprentissage de la rumba, des sévillanes, du flamenco, l'accompagnement de la danse et du chant. Possibilité de cours individuels.
Rens. : 06 31 43 35 74 ou 05 47 16 70 52 - www.flamenca.fr

› PERMANENCES À L'ASSOCIATION SPACE

(Site pour amateurs de clubs d'étude)

Chaque samedi depuis 1975, des amateurs en contactent d'autres pour étudier l'événement technique qui les concerne ou les intéresse. Les personnes intéressées peuvent écrire (24 av. Dr Marcade 33600 Pessac) ou se présenter au local (même adresse) tous les samedis de 15 h à 18 h. Dans ce lieu, des associations constituent de la documentation, proposent des expériences ou préparent des conférences.

› PERMANENCES PAR L'ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER GIRONDE

L'association France Alzheimer Gironde assure une permanence d'accueil au siège de la Clé des âges (4 place Jean Mette - Le Monteil), les 1er mercredis de chaque mois de 14 h à 16 h
Rens. : 05 56 40 13 13 ou 06 81 63 87 98

› EN HIVER, ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore mais mortel. Ce gaz asphyxiant est très toxique et se propage en quelques minutes.Chaque année en France, le monoxyde de carbone provoque 6 000 intoxications et 300 décès. Dans une majorité des cas, les accidents résultent de la mauvaise évacuation des produits de combustion, de l'absence de ventilation, du défaut d'entretien des appareils de chauffage et de production d'eau chaude, de la vétusté des appareils ou de la mauvaise utilisation de certains appareils.

Les symptômes :
- maux de tête, vertiges, perte de connaissance

Les conseils pratiques :
- faire entretenir les appareils de chauffage par un professionnel qualifié.
- veiller à entretenir les ventilations et les laisser libres et dégagées.

Que faire en cas d'accident ?
- aérer immédiatement les locaux et évacuer les lieux
- appeler les Pompiers (18) ou le SAMU (15)

Le Tiramisu inversé à la roquette sauvage

Par **Jérôme LESIZZA**, *Chef du restaurant* **Le Fleuret**
132 av. du Haut-Lêvèque - Parc Industriel Bersol 1 - 05 56 36 56 32

DIFFICULTÉ **COÛT** €€€ **TEMPS DE PRÉPARATION** 30 mn

Ingrédients *(pour 8 personnes)* :

- 100g de crème fraîche
- 100g de fromage blanc
- 100g de mascarpone
- 200g de tomates séchées
- 60g de roquette sauvage
- 60g d'huile d'olive
- 30g de pignons de pin
- 2 échalotes

Méthode de préparation

- Préparez le pesto de roquette en mélangeant les 3 ingrédients (roquette, huile d'olive, pignons de pin) dans un bol mixeur
- Ciselez les échalotes
- Coupez les tomates séchées en lanières
- Fouettez énergiquement et séparément la crème fraîche, le fromage blanc et le mascarpone ; les réunir ensuite dans un seul récipient et les mélanger de façon homogène à la spatule
- Rajoutez les échalotes ciselées et modifiez l'assaisonnement à votre guise (attention, ne pas oublier que les tomates séchées achetées dans le commerce sont déjà bien salées)
- Préparez les croûtons avec du pain "rassis" préalablement frotté à l'ail et les passer au four jusqu'à une légère coloration brune

Présentation

Dans une grande verrine, disposez quelques croûtons au fond et ajoutez 3 cuillères à soupe du mélange crème fraîche/fromage blanc/mascarpone. Déposez ensuite les lanières de tomates que vous recouvrirez de 3 cuillères à soupe supplémentaires du mélange.
Pour terminer, le coulis de fruits d'un tiramisu sucré est remplacé par votre pesto de roquette.

À déguster frais

+ Astuces et conseils du Chef

1. Évitez de "monter" votre tiramisu trop tôt avant le repas pour que les croûtons restent croustillants
2. Vous pouvez remplacer la roquette par du basilic (pourpre) ou du persil…
3. Montez votre tiramisu en créant des étages colorés
4. Pour mettre en appétit, présentez avec une rondelle de tomate verte et un copeau de parmesan

1234 jeux

LE SUDOKU N°1 de Philippe IMBERT

Règle du jeu : une grille de sudoku est composée de 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés de 3x3 cases (appelés "région"). La grille de jeu contient déjà des chiffres de 1 à 9 et des cases vides. Le but du jeu est de remplir ces cases vides avec des chiffres de 1 à 9 en respectant les 3 règles suivantes :

- Un chiffre ne doit pas apparaître plus d'une fois par ligne
- Un chiffre ne doit pas apparaître plus d'une fois par colonne
- Un chiffre ne doit pas apparaître plus d'une fois par région

6	7		5	9				1
						2	3	
4	3			8		5		
		4				9		
		1	3				4	
5				7	4			6
		8	9		7			
				3	1	7		
	5					3		2

Découvrez la solution de ce sudoku dans le Pessac en Direct n°77, ou dès à présent sur www.mairie-pessac.fr

EXPRESSION POLITIQUE /

MAJORITÉ MUNICIPALE

DANGER SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le plan Espoir Banlieues, lancé par Nicolas Sarkozy et Fadela Amara en février 2008, connaît un échec patent. Les Contrats d'Autonomie, qui devaient être une réponse au problème de l'insertion et de l'emploi des jeunes, sont un fiasco.

Face à ce constat, le gouvernement a confié à deux parlementaires UMP, Gérard Hamel et Pierre André, le soin de rédiger un rapport sur une éventuelle refonte de la géographie prioritaire de la politique de la Ville et de la contractualisation.

Leurs deux premières préconisations suffisent à alimenter notre crainte puisqu'il s'agirait de "*Sortir de la logique de zonage à l'échelle du quartier en supprimant les ZUS (Zone Urbaine Sensible)*" et de "*Retenir la commune et non plus le quartier comme échelon d'éligibilité de la politique de la Ville*".

N'ayons pas peur des mots : cette logique, motivée uniquement par la volonté de réduire les dépenses publiques, est une véritable insulte pour tous ceux qui depuis des années se battent pour donner un nouveau visage à des territoires défavorisés.

La Politique de la Ville se distingue par deux éléments moteurs : la contractualisation et le zonage.

La contractualisation permet de disposer d'un cadre d'intervention pour bâtir une action globale et partenariale au service des quartiers prioritaires. En matière de politique de la Ville, elle s'effectue aujourd'hui via le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), signé, pour Pessac, le 20 mars 2007, ceci pour 3 ans. Sans ce cadre spécifique, l'action partenariale sera vouée à disparaître. Nous savons bien en effet que transformer profondément la structure de quartiers fragilisés demandent une ambition et une vision à long terme, qui ne sauraient se concrétiser sans un cadre de référence.

Le zonage a pour vertu de concentrer des crédits et des moyens sur un territoire bien défini. Il permet de légitimer une intervention spécifique coordonnée par la commune. Gommer ce zonage, c'est nier la spécificité des quartiers prioritaires.

La proposition de passage du quartier à la commune comme échelon d'éligibilité à la politique de la Ville présente le risque pour Pessac de voir s'amenuiser le dispositif de soutien global que la Ville a réussi à mettre en œuvre, depuis 20 ans, sur Saige, La Châtaigneraie et Haut-Livrac.

C'est mépriser tous les partenaires et les habitants qui s'engagent au quotidien pour relayer notre volonté politique.

C'est tenter de mettre à bas les dynamiques qui se sont créées pour aboutir à une transformation durable de ces quartiers.

Si Pessac n'est plus considérée comme prioritaire au regard de la Politique de la Ville, comment le Conseil Général pourra alors soutenir notre action dans le cadre du Programme Local de Citoyenneté ? Comment aurait-il pu financer en partie par exemple la Salle de Boxe de Saige ? Comment la Région Aquitaine pourra soutenir, comme actuellement, le fonctionnement de structures comme l'ASTI ou l'USSAP Boxe ? Quel avenir pour les postes Adulte Relais à Pessac qui permettent d'animer plusieurs structures de la Ville ?

À côté des projets de réforme des collectivités territoriales et de la suppression de la taxe professionnelle, il y a des dispositifs plus insidieux qui se préparent.

Mais les conséquences seront les mêmes : la véritable rupture d'un pacte républicain au détriment des territoires et des collectivités locales.

Vous avez dit coups bas...

AGISSONS ENSEMBLE

Union du Centre et de la Droite
Pour nous joindre : Groupe Agissons Ensemble - Hôtel de Ville - Place de la Ve République - BP 40096 - 33604 Pessac cedex
Permanence chaque lundi de 16h00 à 19h00 au bureau (1er étage)

LE BOURGAILH ET L'ARGENT PUBLIC : UN GOUFFRE ANNONCÉ !

Nous savons tous que le centre de recyclage des déchets du Bourgailh est régulièrement saturé, notamment en période d'apport de déchets verts. Parfois la file d'attente se prolonge jusqu'au rond-point de Beutre, et la fréquentation est en constante augmentation. La Mairie envisage de déplacer cette déchetterie pour un nouveau centre situé chemin de la Princesse (près de l'aire de la Chaille). Il est prévu 11 bennes (contre 8 aujourd'hui), ce qui est évidemment tout à fait insuffisant. Bien sûr, dans ce projet on annonce une meilleure rotation des bennes, puisqu'il est prévu des espaces de stockage pour les bennes de réserve, mais les particuliers qui vident les déchets iront toujours à la même vitesse et le nombre de quais sera rapidement insuffisant. Il y aura donc encore une file d'attente, et cette fois-ci sur le chemin de la Princesse, qui est très étroit et très dangereux !

Ce nouveau projet va coûter 2,5 millions d'euros au contribuable, une fois de plus ! Nous faisons une contre-proposition : on pourrait agrandir le centre actuel à peu de frais en créant une seconde piste parallèle à la première pour augmenter la fluidité du trafic (et même rallonger ensuite ces 2 pistes si nécessaire).

Pour résoudre le problème de la circulation, il faudrait créer une sortie sur le rond-point de Beutre, ce qui est tout à fait possible.

Nous avons présenté cette alternative au Conseil Municipal, mais nous n'avons pas été entendus car la vraie raison du déplacement du centre, c'est que la Mairie n'a pas envie d'avoir la déchetterie à proximité immédiate du futur pôle touristique du Bourgailh, avec le Parc Animalier et le Parc Résidentiel de Tourisme qui vont bientôt voir le jour à grand renfort d'argent public. C'est donc une nouvelle dépense directement liée au projet "grandiose" du complexe touristique du Bourgailh, avec le déplacement du zoo (plutôt que son agrandissement) et la création d'un parc hôtelier.

On est bien dans la logique socialiste : toujours plus d'argent public dépensé, sans rationalité et dans un contexte économique difficile, et alors que tant d'autres équipements sont nécessaires.

Pessacais, réveillez-vous ! Refusez que l'argent public (votre argent !) soit dilapidé dans ce projet d'aménagement du Bourgailh qui se dévoile peu à peu tel nous l'avions dénoncé pendant la campagne électorale : pharaonique !

PESSAC ANTICAPITALISTE ET SOLIDAIRE

Nouveau Parti Anticapitaliste
Pour nous joindre : Isabelle Ufferte 05 56 45 85 76
Résidence Château du Vallon A2 - Pessac

HALTE À L'INTOLÉRANCE ET AU RACISME !

C'est derrière cette banderole que 600 manifestants ont défilé le 10 octobre à Pessac contre l'agression dont a été victime une jeune femme voilée. La manifestation a rassemblé (du Géant Casino jusqu'à la mairie) des habitants des différents quartiers, en particulier de Saige, Arago et Haut-Livrac. Parmi les organisateurs se trouvaient des associations de Pessac, sportives (club de boxe) ou culturelles, des organisations militantes tels l'ASTI, le NPA, et des organisations musulmanes ou chrétiennes.

Le succès de cette manifestation revêt une importance particulière au moment où le gouvernement et le patronat mènent l'offensive pour faire payer les plus pauvres et usent de toutes les démagogies pour dresser une partie de la population contre l'autre. L'heure est au combat contre toutes les discriminations, qu'elles soient liées aux origines sociales ou nationales, aux convictions religieuses, philosophiques ou politiques et démocratiques... ou au fait que l'on soit une femme.

VILLE DE Pessac

1er TRIMESTRE 2010

Les Forums de Pessac :

DES CONFÉRENCES CHAQUE MOIS

21 janvier / **Stéphane DIAGANA,** ancien sportif de haut niveau
à 18 h 30 au Cinéma Jean Eustache

11 février / **Philippe DEPLANQUE,** Délégué général des Francas
et Jean-Claude RICHEZ, Historien de l'Éducation Populaire
à 18 h 30 à la Médiathèque Jacques Ellul

4 mars / **Carine FAVIER,** Présidente Nationale du Planning Familial
à 18 h 30 à la Médiathèque Jacques Ellul

www.mairie-pessac.fr
05 57 02 21 09

Direction de la Communication - Ville de Pessac / conception graphique : www.jesuisfanatic.com / programmation sous réserve de modification